CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46359** **VALABLE JUSQU'AU** **23/01/2027**

ÉDITÉ LE 25/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/10/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 45 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 420 609 117

Siret : 420 609 117 00031

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5416798-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB 02631916

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB 02631915

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : CREATIONS DE RETZ MUSSEAU ET FILS

12 RUE DE PLAISANCE
44270 MACHECOUL-SAINT-MEME

Téléphone : 02 40 02 24 48 **Fax :** 02 40 02 29 59

Portable : 06 22 07 75 95

Responsabilité légale :
MUSSEAU FABRICE PATRICK GÉRANT

Site Internet :

E-mail : direction@creationsderetz.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 690 581 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	7	24/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/11/2025 09:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.